

.AU QUOTIDIEN/INSTITUTIONNEL

Organisation atypique pour territoire à la fois unique et multiple

Deux pays avec deux cantons, deux départements et une région : le territoire transfrontalier est parcouru par des frontières nationales, cantonales et départementales. Pourtant, plus d'un million d'habitants y vivent. Dans ce bassin de vie, le Groupement de coopération transfrontalière réunit les élus des deux côtés de la frontière pour gérer les dossiers dans trois grands domaines : la mobilité, l'aménagement et l'environnement.

Ici, la population passe la frontière pour travailler, pour ses loisirs ou faire des achats, ou pour se soigner. Le projet d'agglomération transfrontalière du Grand Genève a pour ambition d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, notamment par la gestion de la croissance de la population, la répartition de la construction de logements, la gestion de la mobilité et la réduction de l'impact sur l'environnement. La construction administrative du Grand Genève a débuté en juillet 1973 avec la signature d'un accord franco-suisse et la création d'une "Commission mixte consultative pour les problèmes de voisinage entre la République et canton de Genève et les Départements limitrophes de l'Ain et de la Haute-Savoie", dotée d'un organe exécutif : le Comité régional franco-genevois (CRFG), où sont représentés l'État français, l'Ain et la Haute-Savoie et le Canton de Genève. Quarante ans après, en 2013, le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) a reçu la mission d'assurer la gouvernance du Grand Genève pour « réaliser, organiser et gérer le lancement des études et démarches nécessaires à la réalisation du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois et à son approfondissement » (article 1). Cette structure de droit public suisse où les élus suisses et français sont représentés de manière équilibrée, dispose de la capacité juridique et de l'autonomie budgétaire et peut

fonctionner en tant qu' "entité responsable". Le GLCT est doté d'un budget propre de 175 000 CHF pour son fonctionnement.



Le projet d'agglomération transfrontalière est difficile à appréhender concrètement car c'est un véritable défi administratif. Ce territoire de 2 000 km² est situé à cheval sur deux pays, compte plus d'un million d'habitants entre Bellegarde-sur-Valsérine, Annemasse, Meyrin, Nyon, Bonneville, Thonon-les-Bains et Genève, avec 212 communes, huit structures intercommunales, deux communautés d'agglomération et six communautés de communes, répartis entre les cantons suisses de Genève et de Vaud, et les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie. Il se compose du Canton de Genève, du District de Nyon et du Pôle métropolitain du Genevois français (partie française du Grand Genève).

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CÔTÉ FRANÇAIS

Le projet du Grand Genève est centré

sur Genève, véritable pôle d'attractivité internationale avec ses plus de 400 organisations internationales, le Cern, des sites de formation de haut niveau, et un aéroport international. Les collectivités locales françaises partenaires du Grand Genève sont représentées au sein du Pôle métropolitain du Genevois français. Créé le 1^{er} mai 2017, c'est le quatrième pôle métropolitain de la région, après ceux de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand et l'un des plus importants syndicats mixtes d'Auvergne-Rhône-Alpes, avec 413 000 habitants. C'est également le seul à ce jour engagé dans la construction d'une agglomération transfrontalière. Avec des recettes issues essentiellement des cotisations des intercommunalités membres, mais également des partenaires, notamment l'Union européenne, le Pôle métropolitain agit pour la mobilité, l'aménagement du territoire, la transition énergétique, et le développement économique.

CONSEIL DU LÉMAN

Créé en février 1987, le Conseil du Léman est une instance de concertation et de coopération transfrontalière qui soutient des projets transfrontaliers pour favoriser l'émergence d'une identité lémanique. Il réunit les deux départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie et les trois cantons suisses de Genève, Valais et Vaud. Il est composé d'un

Comité et de quatre commissions (économie, tourisme et populations frontalières, mobilité, jeunesse lémanique et culture, et environnement) qui se réunissent environ deux fois par an. n

ORGANISATION DU COMITÉ RÉGIONAL FRANCO-GENEVOIS



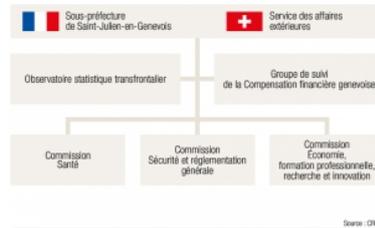
INSTANCE POLITIQUE DE COOPÉRATION

Délégation française

- Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
 - Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes
 - Président du Conseil départemental de l'Ain
 - Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie
 - Président du Pôle métropolitain du Genevois français
 - 1 représentant du Ministère français des affaires étrangères
- Délégation suisse
- Président du Conseil d'État du canton de Genève
 - 2 conseillers d'État du canton de Genève
 - 1 conseiller d'État du canton de Vaud
 - 1 membre de l'Association des communes genevoises

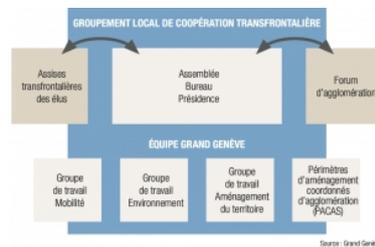
- 1 représentant du Département fédéral des affaires étrangères

SECRETARIAT GÉNÉRAL



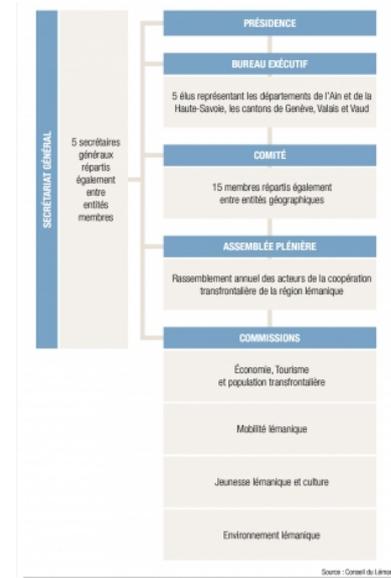
CENTRAL. Créé en 1973 parallèlement à la compensation financière genevoise, le CRFG est la plus ancienne instance officielle de coopération transfrontalière franco-suisse. Il détient un rôle politique faitier sur les sujets majeurs de la coopération transfrontalière dans le cadre de la relation franco-valdo-genevoise dans sa globalité et sur l'axe Lyon-Lausanne.

ORGANISATION DU GLCT GRAND GENÈVE



PROJET D'AGGLOMÉRATION. Le GLCT Grand Genève est l'organe de gouvernance du projet d'agglomération franco-valdo-genevois. En collaboration avec le CRFG, il pilote et coordonne les démarches à l'échelle de l'agglomération transfrontalière genevoise en matière d'aménagement du territoire, de mobilité et d'environnement.

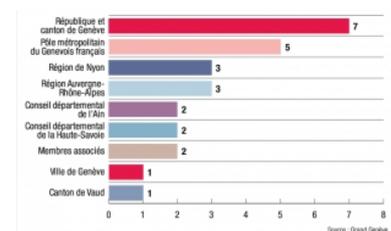
ORGANISATION DU CONSEIL DU LÉMAN



CONCERTATION. Créé en 1987, le Conseil du Léman est une instance régionale de coopération transfrontalière qui vise, en collaboration avec le CRFG, à favoriser l'émergence d'une identité lémanique à travers des projets communs de coopération. Il développe son action en priorité en faveur de la culture, de la jeunesse et des sports.

GOVERNANCE DU GRAND GENÈVE

Répartition des droits de vote



ÉQUILIBRE. L'assemblée du GLCT, qui se réunit chaque trimestre, est composée de 24 représentants des partenaires du Grand Genève et de 2 membres associés de la République française et de la Confédération suisse. Ses voix sont réparties de manière équilibrée entre les représentants des deux nationalités. ■



Des formations transfrontalières qui se multiplient

L'Université de Genève sera-t-elle "l'Université du Grand Genève" ? L'établissement noue des partenariats avec les universités de la région dans le but de créer un réseau de recherche et de formation, tandis que les étudiants français sont de plus en plus nombreux à frapper à sa porte. Le campus de la future ZAC d'Annemasse permettra également d'enrichir l'offre de formation supérieure sur le territoire.

L'Université de Genève (Unige), avec plus de 17 000 étudiants, est le pôle d'attractivité en matière d'enseignement supérieur sur le Grand Genève. Elle collabore étroitement avec l'Université de Savoie Mont Blanc, toutes deux proposant notamment des formations professionnalisantes, comme le partenariat entre l'IAE Savoie Mont Blanc et la Geneva School of Economics and Management de l'Université de Genève.

L'institution a également formalisé des collaborations avec des établissements régionaux, développant ainsi un axe transfrontalier, permettant le partage d'infrastructures et de projets. Cinq universités de l'arc lémanique et de la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont associées en octobre 2017 pour créer le réseau "Alliance Campus Rhodanien" : l'Université de Genève, la Communauté Université Grenoble Alpes, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), l'Université de Lausanne et l'Université de Lyon. Elles entendent développer des collaborations autour de trois axes principaux : l'énergie et le développement durable, les neurosciences et la santé. Ce réseau, fonctionnant sur le système de Bologne en trois cycles (bachelor, master, doctorat) vise à permettre aux partenaires, notamment suisses, de participer aux programmes de financements européens. Le recteur de l'Unige, Yves

Flückiger, avait alors insisté sur le fait que l'université genevoise n'entendait pas supprimer l'exigence de la mention au bac pour les étudiants français.



À l'Université de Genève, les étudiants français sont les plus représentés, parmi les nouveaux arrivants, mais l'Université de Lausanne est aussi plébiscitée par les étudiants hexagonaux. Enfin, l'autre pôle majeur de l'arc lémanique, l'École polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), attire également de plus en plus d'étudiants non suisses : en 2017, c'était le cas de 43 % des nouveaux élèves en bachelor, dont une très large majorité de Français. Les critères d'admission sont pourtant très sélectifs pour ces derniers car l'établissement exige depuis 2014 une moyenne de 16 sur 20, soit un baccalauréat avec mention très bien.

CAMPUS TRANSFRONTALIER POUR L'ÉCO-CONSTRUCTION

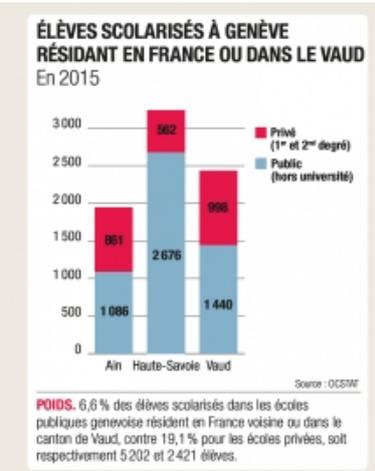
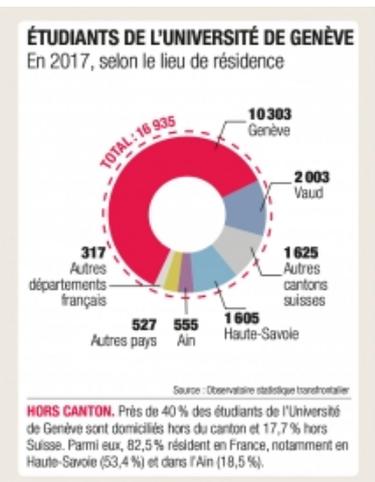
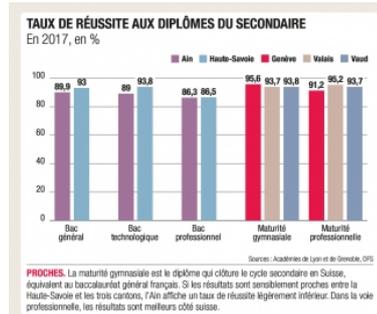
Le nouveau quartier d'Annemasse,

l'Étoile, intégrera un campus pour développer une offre de formation supérieure dans le Genevois français. Parmi les projets transfrontaliers, l'Ins-titut de soins infirmiers d'Am-billy est en cours de déploiement, malgré des difficultés administratives, en raison du statut social du personnel suisse qui enseignera côté français. À l'horizon 2020, la ZAC Étoile Annemasse-Genève verra naître un pôle de formations supérieures publiques et privées avec un parcours de formation continue certifiant dans le domaine de la solidarité internationale, bénéficiant de la proximité de Genève et de ses organisations internationales, qui sont un véritable vivier d'emplois et de stages. Par ailleurs, le territoire, avec une forte croissance de sa population et de ses besoins en logements, sera équipé d'un Campus des métiers et des qualifications transfrontalier en "construction durable innovante et actions solidaires". Ce projet comprendra des formations professionnelles liées à la construction durable et à l'éco-construction en relation avec les entreprises du Genevois français et de la Suisse Romande. Labellisé en 2018 par le Ministère de l'Éducation nationale et la Région Auvergne Rhône Alpes, le campus sera réalisé avec les Lycées Jean Monnet et du Salève, le laboratoire de recherche Ines ainsi que Polytech Nancy-Chambéry et son master énergétique thermique.

Avec 1 200 élèves et étudiants en formation supérieure, le Genevois français ambitionne avec ce projet de répondre aux spécificités et aux besoins économiques du territoire, mais aussi aux enjeux stratégiques dans une logique transfrontalière. n

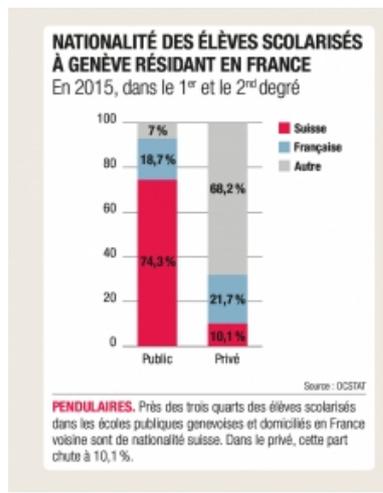
ORGANISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF EN FRANCE ET EN SUISSE

FRANCE		SUISSE	
ÉDUCATION	SECTEUR	SEC-1	SEC-2
PRÉMATERNELLE	PRIMAIRE	COLÈGE	LYCÉE
SECONDAIRE GÉNÉRAL	SECONDAIRE PROFESSIONNEL	BAC	BTS-DUT
UNIVERSITÉ	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	UNIVERSITÉ	UNIVERSITÉ



EFFECTIFS DES ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ
Année 2016-2017

	AIN	HAUTE-SAVOIE	GENÈVE	VALAIS	VAUD
Premier degré	70 104	84 992	39 932	26 653	67 031
Second degré	52 084	109 085	42 958	24 699	64 460
Premier et second degré	122 188	194 077	82 890	51 352	131 491



par Dorothee Thénot



Premier accord transfrontalier pour la qualité de l'air

Enjeu majeur de santé publique qui ignore les frontières, la qualité de l'air est devenue une priorité à l'échelle de l'agglomération transfrontalière du Grand Genève. La géographie du bassin genevois entouré de montagnes le rend vulnérable à la pollution. La coopération entre les représentants français, genevois et vaudois a abouti à la signature d'un protocole d'accord d'un nouveau genre fondé sur quatorze mesures communes.

S mog hivernal à Genève, taux de particules fines supérieur aux normes : la qualité de l'air est une problématique transfrontalière alors que la géographie freine dans certains cas la dispersion des polluants. Le territoire subit en outre l'impact des pics de pollution de la vallée de l'Arve qui mène à Annemasse, alors que le nouveau Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) doit entrer en vigueur début 2019 dans la vallée de l'Arve.

La coopération transfrontalière a porté ses fruits en 2018 avec la signature le 30 janvier d'un protocole d'accord pour améliorer la qualité de l'air, Pact'Air, entre les représentants de la Ville et du Canton de Genève, leurs homologues vaudois et français lors des Assises européennes de la transition énergétique qui se sont tenues pour la première fois en Suisse sur le thème "la coopération transfrontalière au service de la transition énergétique". Cette première européenne prévoit quatorze actions ciblées concernant le chauffage au bois, l'urbanisme, l'agriculture, les chantiers et la sensibilisation à la population. Certaines ont déjà été lancées, d'autres vont suivre. Avec l'ambition de baisser de 50 % les émissions d'oxyde d'azote (NOx) et de 18 % celles de particules fines PM10 à l'horizon 2030, ce plan compte des actions de long terme et des actions d'urgence en cas de pic de pollution.

Dans le domaine de la mobilité, une voie réservée au covoiturage a été ouverte en octobre 2018 au niveau de la douane de Thonex-Vallard : cette voie prioritaire de 1 km est réservée aux voitures avec deux passagers ou plus. Concrètement, dans chaque sens, la voie de gauche sera réservée aux covoitureurs sur cet axe où quelque 22 000 véhicules transitent chaque jour entre la Haute-Savoie et Genève. Cette expérimentation est prévue pour un an, tandis que d'autres projets sont à l'étude pour décongestionner les points de blocage transfrontaliers. Le plan Pact'Air prévoit également la promotion de plans de mobilité pour les entreprises et de l'éco-conduite, le renouvellement des flottes de véhicules, la modernisation des équipements de chauffage au bois, ou encore la réduction de l'impact environnemental des chantiers.



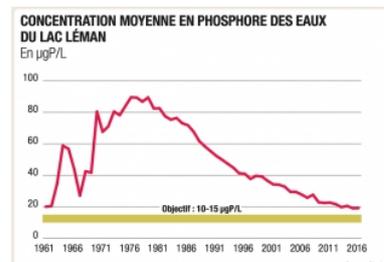
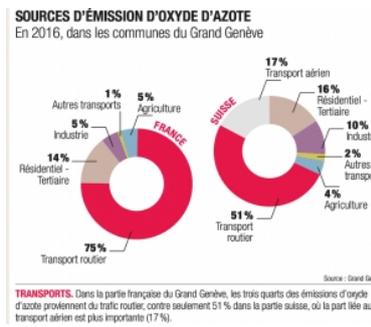
GESTION COORDONNÉE DE LA RESSOURCE ET DE LA POLLUTION

Ce projet Interreg V réunit les collectivités de Genève et de ses environs ainsi que les collectivités françaises du territoire, l'Ademe et Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'inscrit dans la continuité d'un autre projet transfrontalier baptisé Grand Genève Air Modèle Emission (G2AME), qui est un outil commun de cartographie de la pollution sur le territoire. Actif depuis 2015, il permet en effet de modéliser la concentration des polluants à l'échelle des rues, et de partager les diagnostics sur la qualité de l'air à l'échelle du Grand Genève.

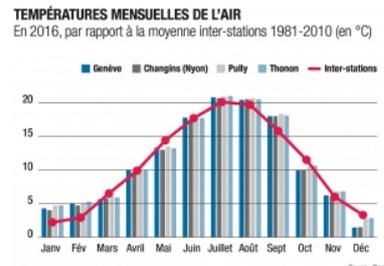
Cette coopération entre les représentants français, genevois et vaudois est le fruit d'un travail de longue haleine qui a nécessité de poser des bases communes, par exemple définir ce qu'est un pic de pollution des deux côtés de la frontière, et de déterminer des actions communes comme le déclenchement simultané des mêmes actions : mise en place de la circulation différenciée à l'échelle du territoire et d'un tarif réduit pour les transports en commun du Grand Genève, interdiction de certains appareils de chauffage au bois polluants, restriction du brûlage agricole et réduction de l'usage des ma-

chines agricoles.

D'autres projets sont à l'étude et vont voir le jour, notamment pour lutter contre la pollution engendrée par le trafic routier avec l'adoption d'un projet de loi par la commission des transports du Grand Conseil de Genève pour identifier les véhicules les plus polluants. Ce dispositif est similaire à la vignette Crit'Air en place à Annecy, Grenoble et Lyon. Rien n'est précisé encore sur l'accès des véhicules vaudois et français non équipés d'un macaron genevois. ■



AMÉLIORATION. Les stocks de phosphore dans le lac Léman sont en constante diminution depuis la fin des années 70, notamment grâce à l'interdiction des phosphates dans les lessives. Pour autant, la concentration moyenne en 2016 (19,1 µgP/L) reste supérieure à l'objectif visé pour limiter durablement la croissance des algues (10-15 µgP/L).



RÉCHAUFFEMENT. Avec une température moyenne annuelle inter-stations de 11,2 °C, l'année 2016 dépasse la moyenne annuelle 1981-2010 (10,8 °C) et se classe au deuxième rang des années les plus chaudes depuis 1980. Les mois de janvier, février, août et septembre peuvent être considérés comme chauds.

par Dorothee Thénot

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

487 000 €



487 000 € C'est le montant investi par la France (349 000 euros) et la Suisse (138 000 euros) dans le projet G²AME - Grand Genève Air Modèle Émissions - pour suivre la pollution atmosphérique à l'échelle transfrontalière et améliorer la qualité de l'air dans le Grand Genève.



-50 % C'est la réduction des émissions d'oxyde d'azote visée par l'accord transfrontalier pour la qualité de l'air du Grand Genève - PACT'AIR - sur la période 2005-2030. Concernant les particules fines en suspension, l'objectif est de - 18 %.



Accepter de bouger et de beaucoup dépenser pour se loger

Les besoins en logements restent très aigus sur l'ensemble du territoire transfrontalier : cette forte demande stimule la construction neuve des deux côtés de la frontière sans parvenir à pallier la pénurie et continue de doper les prix immobiliers particulièrement du côté français. Haute-Savoie et Ain enregistrent des prix immobiliers très supérieurs à la moyenne d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Plusieurs facteurs ont contribué à façonner le marché de l'habitat sur l'espace transfrontalier depuis 2008. L'arrivée massive en Suisse genevoise de jeunes adultes diplômés en recherche d'emploi consomme beaucoup de petits appartements pour célibataires. Côté France, les comportements et les habitudes de vie ont évolué : l'installation en couple et la maternité se retardent. Les unions sont moins stables. Conséquence, la taille moyenne des ménages dans le Genevois français est passée de 3,2 individus en 1962 à 2,3 en 2014. Cette baisse du taux d'occupation par appartement renforce les besoins en logements sur cette zone marquée par des urbanismes, des droits du sol et des aides publiques différents entre les deux pays. Si la majorité des ménages du Genevois français est propriétaire de son logement (59 %), ils sont ainsi trois fois moins nombreux (18 %) dans le canton de Genève. Ce dernier connaît conséquemment une tension immobilière soutenue au point que la rareté maintient des prix hauts et une mobilité résidentielle en direction du versant français du bassin transfrontalier.



DEMANDE DE LOGEMENT INSATISFAITE

Sur les 339 300 travailleurs recensés en 2014 dans le canton de Genève, 98 800 vivent en France (29 %), soit 19 % de plus qu'en 2009. Ils participent à la hausse des réservations de logements neufs, avec en moyenne 1 980 appartements réclamés chaque année et 300 maisons livrées. Pour autant, le nombre de mises en chantier a diminué. En 2016, les 3 000 logements commencés dans l'ensemble de la zone d'emploi n'ont pas suffi à satisfaire la demande. La diminution de 17 % en Haute-Savoie, notamment dans la communauté d'agglomération d'Annemasse s'est ajoutée à une baisse constatée dans l'Ain, avec un nombre de chantiers divisé de moitié entre 2015 et 2016. Parallèlement, la construction s'est stabilisée à un niveau élevé dans le canton de Genève et le district de Nyon, avec 1 940 mises en chantier au cours de l'année 2016, seuil supérieur à la moyenne observée entre 2000 et 2015 (1 500 mises en chantier/an).

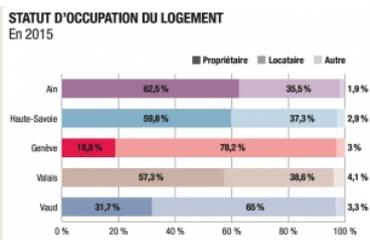
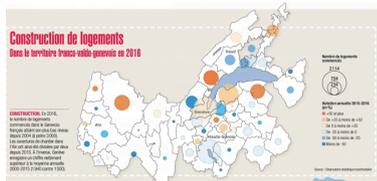
VENTE ET PRIX ÉLEVÉS

Les ventes de logements neufs restent donc élevées en volume et en valeur sur le territoire. En 2016, elles ont augmenté (+10 %) pour la deuxième année consécutive dans le

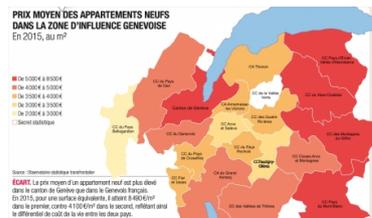
Genevois français. Le marché des appartements demeure le plus dynamique dans la partie haut-savoiarde (+11,8 % en moyenne annuelle) et du côté de l'Ain (+5,8 %) ; au point que les stocks se réduisent. Fin 2016, appartements et résidences individuelles confondus, 2 720 biens étaient disponibles à la vente, en diminution de 13 points. Du coup, les prix élevés limitent l'accès à la propriété pour les ménages à revenus modestes. La zone est l'une des plus chères d'Auvergne-Rhône-Alpes (3 785 €/m² en appartement neuf). Dans le pays de Gex, le prix de appartements neufs atteint même 4 580 €/m² en 2016. Sur le segment de la résidence individuelle, une maison avec terrain coûte 478 000 € dans l'Ain Genevois et 323 000 € en Haute-Savoie. Cette tension sur les prix s'observe aussi sur les terrains à bâtir. Après Annecy, Annemasse affiche des seuils bien plus élevés (167 €/m²) que la moyenne régionale (89 €/m²).

Côté Suisse, les 2 728 transactions réalisées en 2016, dans le canton de Genève constituent un record depuis 1990. Les prix médian au m² des appartements enregistrent en revanche une petite baisse de 4 % par rapport à 2014 après une première diminution de 9 % entre 2013 et 2014. Les appartements neufs s'échangent à 6 691 €/m², les appartements anciens à 8 143 €/m². Les maisons individuelles perdent également un peu de valeur

(-5 %) avec un prix médian de 1,570 MCHF (1,440 M€), dans un contexte où l'ancien dépasse de 13 % le prix du neuf, attendu que les parcelles sont plus grandes pour les vieilles maisons (1 178 m²) que pour les nouvelles (333 m²). ■



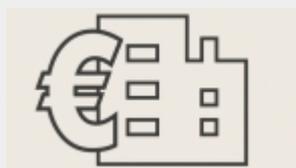
FRACUTURE. En France, les ménages sont majoritairement propriétaires de leur logement. Dans le canton de Genève, cette part est beaucoup plus faible (18,8%), un taux de mortalité inférieur à la moyenne suisse (38,4%), le ramené de l'offre couplée à la forte demande ayant généré une envolée des prix.



par Raphaël Sandraz

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

245 000 €



C'est le prix médian d'un appartement ancien dans l'intercommunalité du Genevois sur la période 2013-2015.

Du fait de sa proximité avec Genève, le Pays de Gex affiche également un prix élevé (240 000 euros), contre respectivement 122 500 et 160 000 euros pour le Pays bellegardien et Faucigny-Glières.

Source : Observatoire statistique transfrontalier

478 000 €



C'est le prix de vente moyen d'une maison avec terrain dans le Genevois français de l'Ain en 2016, contre 323 000 euros dans le versant Haut-Savoie. À Genève, il atteint 1,440 millions d'euros (1,570 millions de francs suisses).

3 993



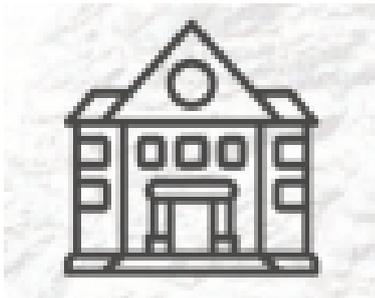
C'est le nombre de logements ayant fait l'objet d'une revente sur le marché de l'ancien dans le Genevois français, en moyenne chaque année entre 2013 et 2015, contre 1 057 dans le canton de Genève, pour un parc de logements équivalent.

Source : Observatoire statistique transfrontalier

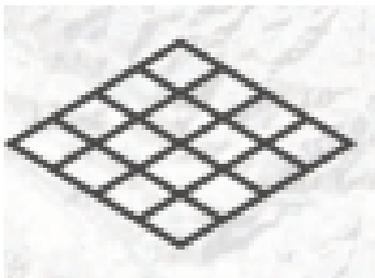


Un véritable bassin de vie transfrontalier

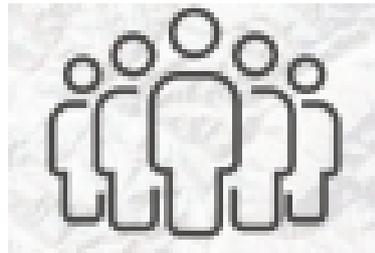
Tout à la fois reliés et séparés par la frontière, les trois cantons de Genève, Vaud et Valais et les deux départements de Haute-Savoie et de l'Ain forment en fait une grande agglomération qui développe de plus en plus sa propre dynamique. Genève en est le cœur mais c'est bien à l'échelle du bassin tout entier qu'il convient de penser l'espace transfrontalier.



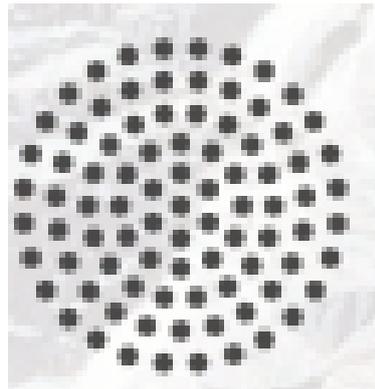
1 169 COMMUNES



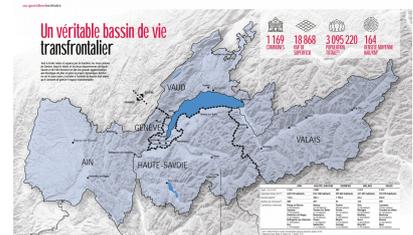
18 868 KM² DE SUPERFICIE



3 095 220 POPULATION TOTALE⁽¹⁾



164 DENSITÉ MOYENNE HAB/KM² ■



	AIN	HAUTE-SAVOIE	GENÈVE	VALAIS	VAUD
Superficie en km ²	5 762	4 988	282	5 224	3 272
Population totale 2017 ⁽²⁾	641 052 habitants	516 148 habitants	692 064 habitants	341 303 habitants	792 910 habitants
Densité hab/km ²	112,6	103,5	2 456,6	65,3	242,9
Nombre de communes ⁽³⁾	408	281	45	156	309
5 principales communes	<ul style="list-style-type: none"> Bourg-en-Bresse Annecy Annemasse Bellegarde-sur-Valserine Cluses Thoiry Salins-les-Bains 11 981 habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Genève Staveland Monthey Leysin Monthey St-Genis-Puy 12 300 habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Genève Staveland Monthey Leysin Monthey St-Genis-Puy 12 300 habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Lausanne Yverdon-les-Bains Montreux Stans Stans Stans 202 200 habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Lausanne Yverdon-les-Bains Montreux Stans Stans Stans 202 200 habitants

⁽¹⁾ Dont 1 064 576 dans l'espace transfrontalier généré (donnée 2015).
⁽²⁾ Population légale à compter du 1^{er} janvier 2018.
⁽³⁾ Un nombre de communes 58 000 moins que les chiffres administratifs relatifs au 1^{er} janvier 2018 dans tous les cantons et à cette date.



Le portrait de famille des frontaliers se modifie

Ils travaillent toujours massivement à Genève et sont toujours plus nombreux. Leurs besoins ont peu évolué depuis 2015, mais ils sont plus attentifs au cours de change. Surtout, la problématique du transport est de plus en plus contraignante. Enfin, leur profil a changé avec davantage de postes moins qualifiés en 2018. Zoom sur les frontaliers.



Nous vous présentons dans les pages suivantes l'essentiel de l'observatoire des frontaliers. Pour accéder à l'intégralité du document : cads.fr/observatoire-frontaliers

Scruter la population frontalière à la loupe pour mieux la connaître et sortir des idées stéréotypées. C'était l'ambition du Crédit Agricole des Savoie, de Crédit Agricole next bank* et du groupement transfrontalier européen en 2015 en demandant à Ipsos d'enquêter sur un échantillon de frontaliers de l'Ain et des deux Savoie. « Cette enquête avait déjà fourni quantité d'informations commente Catherine Galvez, directrice générale de Crédit Agricole next bank. Mais dès l'origine, nous avons voulu un observatoire renouvelable dans le temps pour suivre les évolutions ». La seconde enquête présentée le 5 décembre à Genève conforte la plupart des informations préalablement recueillies.

DE PLUS EN PLUS LOIN

Le profil sociologique des frontaliers n'a pas beaucoup changé et même si certains travaillent au delà de Lausanne, l'essentiel des postes sont

toujours situés à Genève. Logement, transports, rapatriement des salaires, dépenses, prévoyance... tous les besoins quotidiens des frontaliers sont passés en revue. Sans surprise, l'attractivité de la Suisse reste d'abord liée à ses salaires. En contrepartie, les frontaliers sont prêts à parcourir des distances de plus en plus grandes pour aller travailler. « On constate d'ailleurs un glissement de cette population vers le sud observe Richard Laborie, directeur général adjoint du Crédit Agricole des Savoie. Il y a de plus en plus de frontaliers autour de Chambéry-Aix, ce qui nous pousse à former nos conseillers savoyards en conséquence ». Malgré la mise en place de la préférence light indigène et le développement d'un sentiment antifrontalier, globalement, les frontaliers ne se sentent pas rejetés. En tout cas pas dans leur entreprise, qui d'ailleurs emploie souvent une forte proportion de frontaliers. « Un sentiment d'intégration accentué par le fait que beaucoup travaillent depuis une dizaine d'années au moins en Suisse souligne Claudio Bolzman, sociologue et professeur à l'HES-SO. La durée est un facteur d'intégration puissant. Les gens "s'hel-vétisent" et achètent par exemple des produits locaux. Beaucoup ont aussi fait des études en Suisse, ce qui les a déjà familiarisés avec le pays, ses codes et ses réseaux ».

DES PROFILS MOINS

QUALIFIÉS

Pour autant, l'enquête 2018 comporte une réelle surprise. En trois ans seulement le profil professionnel des frontaliers s'est inversé. Alors qu'en 2015, la majorité des postes relevaient des catégories CSP + (cadres supérieurs et intermédiaires), ce sont maintenant les postes moins qualifiés d'employés et ouvriers qui prédominent. « Il y a probablement plusieurs explications commente Claudio Bolzman. Beaucoup de postes ont été créés dans le commerce et la construction qui sont des secteurs plutôt moins qualifiés. Il est aussi possible que l'entrée en vigueur de la préférence indigène light ait conduit certaines personnes à profil très qualifié à résider à Genève pour ne pas être discriminées ». C'est le sentiment de Gabriel Doublet, maire de Saint Cergues, premier vice-président d'Annemasse agglo et vice-président délégué à la communication du pôle métropolitain du Genevois français. « C'est la première fois que des chiffres le confirment, reconnaît-il mais on me dit régulièrement qu'il est de plus en plus difficile pour des frontaliers d'accéder à des postes de responsabilité sans résider sur le canton de Genève. Certaines annonces le mentionnent d'ailleurs explicitement ». Un argument qu'a plutôt tendance à réfuter Blaise Mathey, secrétaire général de la Fédération des entreprises romandes. « Cette fameuse pression sur les cadres de haut

niveau pour qu'ils résident à Genève me semble très exagérée. Il y a des clauses de ce type dans la finance, mais ce n'est pas nouveau. Et il est bien trop tôt pour faire un bilan de l'entrée en vigueur de la préférence light ».

AMÉLIORATION DE LA CONJONCTURE

« En revanche, poursuit-il, il y a peut-être eu plus de créations dans des

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

secteurs moins qualifiés. J'ai aussi une hypothèse démographique : beaucoup de titulaires de grands contrats atteignent l'âge de la retraite et cela peut expliquer le retournement parce qu'on ne va pas embaucher des jeunes au même niveau. Enfin, la conjoncture dans votre pays s'est améliorée. Il y a davantage d'offres d'emploi et les gens préfèrent naturellement rester chez eux ». « C'est vrai qu'il y a une reprise du marché du travail confirme Richard

Laborie. Le taux de chômage sur le bassin annécien est de l'ordre de 5,7 %, et il y a de plus en plus d'entreprises en tension pour leurs recrutements notamment sur des postes de cadres ». n ■

par *Sophie Guillaud*

* Crédit Agricole financements en 2015

MÉTHODOLOGIE

L'enquête d'Ipsos pour le Crédit Agricole des Savoie, Crédit Agricole next bank et le Groupement transfrontalier européen a porté sur un échantillon de 403 personnes, résidant dans les deux Savoie et l'Ain et interrogées par téléphone du 28 juin au 5 juillet par la méthode des quotas.

L'ÉPINEUSE QUESTION DES TRANSPORTS



Les transports restent le maillon faible de la vie quotidienne des frontaliers. Déjà identifiée en 2015 comme le point noir des frontaliers, avec des files d'attente à la douane et des embouteillages de plus en plus nombreux, notamment sur l'autoroute, la situation a encore empiré.

Une évolution corrélée logiquement à l'augmentation du nombre de frontaliers. Et qui a des répercussions de plus en plus lointaines sur le réseau routier : il suffit pour s'en convaincre d'emprunter

l'autoroute A41 au départ d'Aix-les-Bains le matin.

48,2 % des frontaliers travaillent à plus de 30 km de leur domicile et 19 %, soit près d'un sur cinq, à plus de 50 km. Et pour quasiment la moitié des frontaliers, soit 49,9 %, le trajet domicile-travail nécessite plus de 45 minutes. Un trajet pour lequel la voiture reste plébiscitée.

La bonne nouvelle de l'enquête 2018 est que le covoiturage a vraiment décollé ce qui légitime les efforts réalisés, notamment en termes de parking relais. En revanche, les transports en commun n'ont plus la cote : en 2015 un frontalier sur deux se disait prêt à les utiliser. Ils ne sont même plus un sur trois aujourd'hui.

Une désaffection probablement due à l'inadaptation du réseau actuel aux besoins des frontaliers.

L'entrée en service fin 2019 du Léman Express, qui devrait créer un "RER transfrontalier" et révolutionner l'offre de transports collectifs changera-t-elle vraiment la donne ? C'est ce que l'on peut espérer alors que le réseau routier autour de Genève est de plus en plus saturé.



La qualité des produits pour contrer la perte de foncier

Sur un territoire où, en France comme en Suisse, les bouches à nourrir sont chaque jour plus nombreuses, la pression foncière en forte augmentation limite considérablement l'émancipation du tissu agricole sur l'espace transfrontalier. En contrepartie, la valeur qualitative des produits issus de l'agriculture locale s'accroît, tout comme les filières courtes.



P aradoxe d'un territoire prisé où l'urbanisation oppresse les jachères, l'agriculture doit innover pour assouvir ses ambitions. La rareté du foncier l'impose. Dans le Genevois français, les agriculteurs propriétaires des terres qu'ils exploitent ne dépassent pas le seuil de 15 %. Les possesseurs terriens préfèrent ne plus louer pour urbaniser. En corollaire, le nombre d'exploitations faiblit de 17 % en 10 ans pour atteindre 5 867 unités sur Savoie-Mont-Blanc, soit 8 900 emplois ETP, - 22% sur dix ans. D'une surface voisine de 41 ha (60 ha au national), elles concernent les dérivés laitiers (37,6% des exploitations), les viandes et œufs, les céréales et la viticulture. Ces entreprises, dont sept sur dix ont des dirigeants de moins de 50 ans, participent à un chiffre d'affaires annuel de 504 M€. Dans l'Ain, 5 224 agriculteurs gèrent 4 090 exploitations sur 40 % de la surface départementale. Ils génèrent 15 % de l'emploi, soit 32 000 personnes. Cinquième producteur végétal d'Auvergne-Rhône-Alpes et second en céréales, ce segment du Genevois français reste le premier producteur de porcs et réalise chaque année un volume d'affaires de 681 M€. Côté suisse, la densification s'intensifie aussi. Une quinzaine de kilomètres séparent désormais l'hypercentre genevois des

exploitations de la couronne. Leur surface moyenne atteint 30 ha (20 ha en moyenne nationale). Avec 1 636 emplois (0,5 % du bassin genevois), les 389 exploitations occupent encore 36 % du territoire avec de grandes cultures céréalières, oléagineuses, protéagineuses, le maïs, le maraîchage et la viticulture. Le Genevois est même le 3^e canton viticole suisse. Avec l'arrivée récente de la volaille, l'agriculture du territoire pèse 217 MCHF par an.

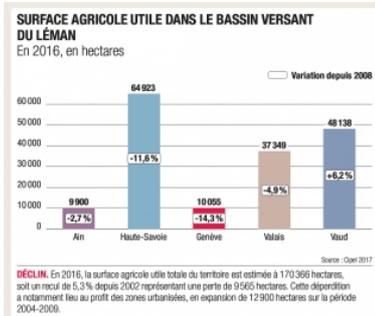
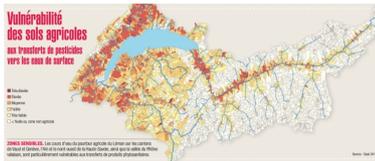
LABELLISATIONS ET PLUS-VALUES

Pour exister face à la pression foncière, les démarches de qualité, de traçabilité et de proximité se cumulent. Les labels tel "Genève Région - Terre Avenir" et les appellations genevoises (le cardon épineux de Plainpalais, la longeole) et les vins genevois répondent aux AOC, AOP ou IGP des productions haut-savoies (Abondance, Tarine, Thônes, Marthod, Chèvres des Savoie) et de l'Ain (Volaille de Bresse). Une exploitation sur deux en Genevois français détient au moins un signe de qualité. Le virage bio est également assumé. En Savoie-Mont-Blanc, 250 exploitations ont basculé, c'est 5 % chaque année. Les certificats sont nombreux aussi dans l'Ain avec 180 exploitations biologiques et 1 400 exploitations disposant au moins d'un produit sous signe. Entre 2000 et 2017, leur nombre a été mul-

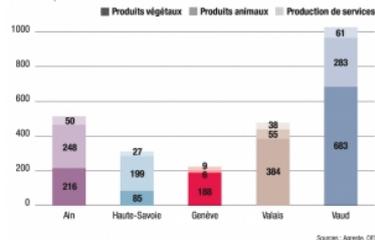
tiplié par six sur le Genevois suisse. Parallèlement, les couloirs de vente directe se démultiplient. En Suisse, ces projets ont bénéficié de 75 M CHF depuis 2012 dont 25 M CHF de subventions publiques au titre de l'innovation. Le Pays de Gex, labellisé Territoire à énergie positive (TEPOS), fait de même. Deux unités de méthanisation ont vu le jour afin de produire du biogaz dans le sud et le nord du territoire, à partir des filières agricoles. Parallèlement, 900 exploitations (22 %) commercialisent en circuit court.

FRONT COMMUN

Liés par une habitude historique et des contraintes conjoncturelles similaires, agriculteurs français et suisses expriment donc une approche fondamentalement transfrontalière. Les Genevois travaillent d'ailleurs, depuis des décennies, 1 250 ha de terres de l'autre côté. Le transit de marchandises agricoles est par ailleurs régi par l'accord de 1932 - dit de "Territet" - qui retient le principe d'un libre passage des deux côtés de la frontière, sans droit de douane. Depuis juin 2012, le site et l'appli "Chez mon fermier" fédèrent même 500 exploitations françaises et suisses engagées dans la vente directe à la ferme et des magasins de producteurs de l'agglomération franco-valdo-genevoise. ■



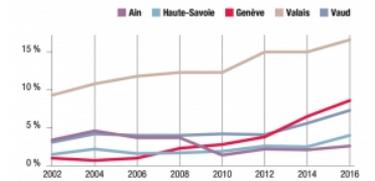
VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE DU BASSIN LÉMANIQUE
En 2016, en M€



SPÉCIALISATION. Dans l'Ain et la Haute-Savoie, la valeur de la production agricole procède essentiellement des produits animaux (respectivement 48,2% et 64%). Côté suisse, elle est générée par les produits végétaux à hauteur de 92,6% pour Genève, 80,5% en Valais et 66,5% pour Vaud.

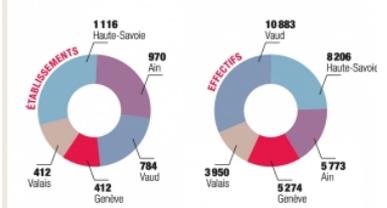
ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE BASSIN VERSANT DU LÉMAN

Part de la surface agricole utile exploitée en culture biologique



PROGRESSION. La part des surfaces exploitées en culture biologique dans le Léman atteint 7,9% en 2016, contre 5,7% en 2002. La croissance de l'agriculture biologique en Valais (de 9,3% à 16,6%) s'explique par le nombre important d'exploitations en zone de montagne où les surfaces sont cultivées de manière extensive.

FILIÈRE AGROALIMENTAIRE DANS LE BASSIN LÉMANIQUE
En 2014



PONDS. Avec plus de 400 000 salariés dans l'hexagone, l'agroalimentaire est le premier secteur de l'industrie manufacturière. L'Ain et la Haute-Savoie, au cœur de la troisième région agroalimentaire, abritent plus de la moitié des établissements de la filière, et Vaud près du tiers des effectifs.

par Raphaël Sandraz



Une population prise en tenaille entre rare et chère médecine

Les habitants de l'espace transfrontalier genevois bénéficient globalement d'un bon état de santé général. C'est tant mieux pour eux car la pénurie de professionnels de santé continue de s'accroître côté français, ces derniers préférant travailler en Suisse. Le territoire enregistre toutefois de fortes disparités sociales qui fragilisent certaines populations des deux côtés de la frontière.

Âgés en moyenne de 39 ans (en 2015), les habitants de l'espace frontalier genevois enregistrent une mortalité moindre de 14 points qu'en France, de 13 points inférieure à celle de l'ensemble de la Suisse. En 2015, 42 026 habitants du territoire ont 80 ans et plus, 108 608 sont âgés de 65 à 79 ans. Entre 2015 et 2040, le nombre de nonagénaires devrait doubler et atteindre 7 à 7,8 % de la population des cantons de Genève et de Vaud, 20 % du Genevois haut-savoie et progresser de 149 % à 156 % dans le Genevois de l'Ain. Encouragée par un cadre de vie confortable et un environnement naturel favorable, la situation n'empêche néanmoins pas la fragilité des niveaux d'équipements face à la croissance ininterrompue de la population. Au regard des besoins selon l'âge, le Genevois français est déficitaire en médecine générale ; attendu que la moitié des professionnels de santé domiciliés dans le Genevois français exerce son emploi en Suisse. Dans les Hôpitaux universitaires de Genève, 35 % des diplômés sont d'origine française, 67 % des infirmiers et 37 % des aides-soignants. Le coût élevé de l'immobilier freine l'ouverture de cabinets tandis que les tarifs de consultation déconnectés du coût de la vie locale rebutent les praticiens susceptibles de s'installer. Les manques concernent également les médecines spécialisées (pédiatrie, gynécologie, ophtalmologie) et les professions paramédicales (orthodontie, kiné-si-

thérapie, infirmier). La Haute-Savoie présente des taux d'équipement en lits et places pour 1 000 habitants de 1,8 en médecine (taux régional : 2,1), de 1,1 en chirurgie (région : 1,3), de 0,7 en gynécologie-obstétrique pour 1 000 femmes de 15 ans et plus (idem région) et de 0,2 en hospitalisation à domicile (idem région). Seuls les bassins d'Annemasse, de Gaillard et de Thônes atteignent la moyenne française.



ÉTALEMENT URBAIN

L'accès aux soins apparaît compliqué aussi sur le plan géographique dans le Genevois Français. Si 98 % des habitants logent à 10 minutes de route ou moins d'un cabinet de médecine généraliste ou d'une pharmacie, l'accès à l'hôpital exige 17 minutes contre 14 en moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes ; et ce malgré la convention transfrontalière signée en 2009 pour une prise en charge par les services d'urgences des Hôpitaux Universitaires de Genève. L'accès à la maternité nécessite en moyenne 31 minutes, c'est 12 de plus que pour l'ensemble de la population régionale. Ce trajet dépasse 40 minutes pour les futures mères du Pays de

Gex. Côté suisse, l'ensemble de la population accède au médecin généraliste ou à une pharmacie en 10 minutes voire moins, et habite à cinq minutes de route maximum du service d'urgences le plus proche.

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Sur le plan financier, la dépense de santé par habitant s'établit en 2015 à 2 935 €/hab en Auvergne-Rhône-Alpes (2 999 €/habitant en France), représentant une enveloppe régionale de 22,9 Mds € et de 197,9 Mds € en France. Ces orientations n'empêchent pas des populations de renoncer aux soins par manque de moyens financiers. Dans le Genevois français, des partenariats se renforcent avec la CPAM pour activer la Couverture Maladie Universelle Complémentaire et l'Aide Complémentaire Santé. En Haute-Savoie, le dispositif RSA mobilise 4,2 M€ en 2018, à quoi s'ajoutent 8 M€ dans des projets d'insertion destinés à 8 000 allocataires. Dans l'Ain, 7 557 foyers sont aidés en 2017 au titre du Revenu Solidarité Active. En Suisse, le coût global du système de santé s'établit en 2015 à 77,8 milliards CHF mais le choix adopté par la loi fédérale LAMal de déconnecter la cotisation du revenu exclut un nombre croissant d'habitants. Au point que les cantons viennent crescendo en aide à ceux qui n'ont pas les moyens financiers d'assumer une

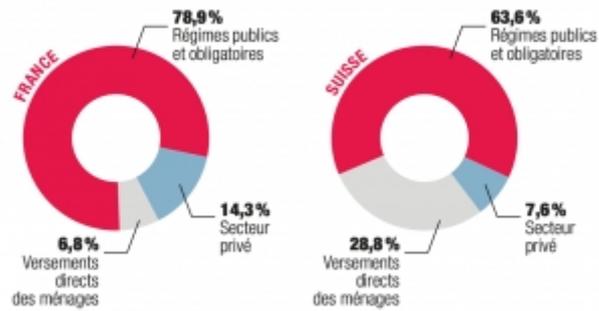
prime mensuelle qui a progressé, à Genève, de 39,2 % entre 2008 et 2018, passant en moyenne de

418,90 CHF à 583,30 CHF. En 2018, la ville consacra 344 M CHF à ce volet santé. n ■

par Raphaël Sandraz

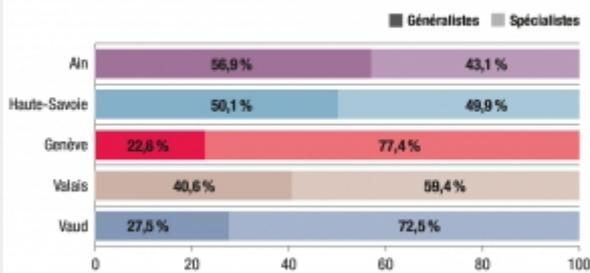
FINANCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ En 2015

FINANCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ En 2015



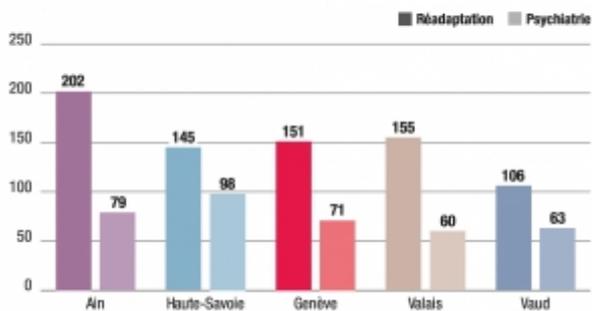
Source : OFS

RÉPARTITION DES MÉDECINS PAR QUALIFICATION Au 1^{er} janvier 2016

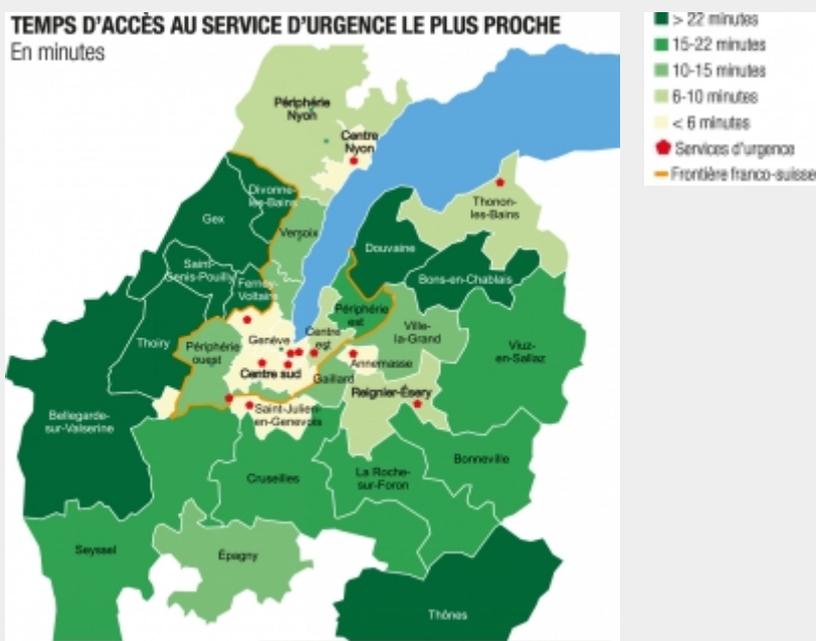
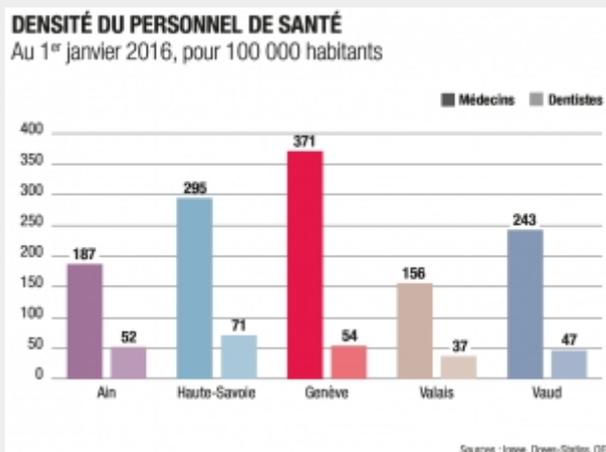


Sources : Drees-Statistik, OFS

DENSITÉ DES LITS D'HÔPITAUX SPÉCIALISÉS Au 1^{er} janvier 2016, pour 100 000 habitants



Sources : Drees-Statistik, OFS



DISPARITÉS. La part des dépenses couvertes par l'impôt et les cotisations obligatoires est plus faible en Suisse que dans les pays limitrophes (63,6 % contre 78,9 % en France), tandis que celle couverte par les versements directs des ménages est bien plus forte (28,8 % contre 6,8 % en France).

DIVERGENCE. L'Ain et la Haute-Savoie se caractérisent par une plus forte proportion de médecins généralistes (56,9 % généralistes contre 43,1 % spécialistes dans l'Ain). A contrario, en Suisse, la médecine spécialisée est davantage répandue, notamment à Genève où plus des trois quarts des médecins exercent une spécialité.

RÉADAPTATION. L'offre de lits en service psychiatrique est moins dense en Suisse. En Valais, on en dénombre 60 pour 100 000 habitants, contre 98 en Haute-Savoie. Si le niveau d'équipement en lits de réadaptation est plus élevé des deux côtés de la frontière, l'Ain en compte près de deux fois plus que le Vaud (202 contre 106).

INÉGALITÉS. Avec 371 médecins pour 100 000 habitants début 2016, Genève surpasse les autres territoires, notamment le Valais qui affiche une densité particulièrement faible (156). En matière de soins dentaires, la Haute-Savoie est la mieux lotie (71 dentistes pour 100 000 habitants).

DISTANCE. Les résidents du Genevois français se situent en moyenne à 17 minutes de route du service d'urgences le plus proche, contre 5 minutes côté suisse. Ce temps d'accès tient pourtant compte de la possible prise en charge par les Hôpitaux universitaires de Genève en vertu de la convention transfrontalière signée en 2009. Source : Observatoire statistique transfrontalier

25 % C'est le turn-over des effectifs du centre hospitalier Annecy-Genévois en 2015, contre 21 % pour le centre hospitalier Alpes Léman et seulement 4 % pour les Hôpitaux universitaires de Genève.

35 % C'est la part du personnel des Hôpitaux universitaires de Genève formé en France. Concernant les aides-soignants et les infirmiers, cette proportion atteint respectivement 37 % et 67 % en 2015.

Source : Observatoire transfrontalier des personnels de santé



Toujours plus de monde, surtout côté France

Le Genevois français et suisse conserve toutes les caractéristiques d'un territoire particulièrement dynamique démographiquement. La notion tient presque d'une lapalissade tant les arrivées massives de jeunes actifs, attirés par les potentialités de l'emploi local, et le nombre de naissances supérieur à celui des décès dopent la démographie de l'ensemble du bassin transfrontalier.

En dix ans, la population du territoire franco-val-do-genevois a augmenté de 351 000 habitants pour atteindre 2 705 600 habitants. Cette hausse de 1,4 % par an en moyenne depuis 2006 est plus rapide qu'en Suisse (+1,1%), qu'en région Auvergne-Rhône-Alpes (+0,8%) et qu'en France métropolitaine (+0,5%). Le canton de Vaud décroche le pompon avec une progression de 1,7 % par an en moyenne entre 2006 et 2016, où 77 % de celle-ci relève des migrations. Il contraste avec le canton de Genève, déjà très dense, où la population augmente de 1,1 % par an durant la décennie (dont 63 % par migration). Côté France, la Haute-Savoie est le département le plus dynamique de France métropolitaine avec un taux de croissance démographique annuel moyen de 1,5 % entre 2010 et 2015. Son solde migratoire est le double de la moyenne régionale (58%). Cette hausse se concentre perceptiblement dans le Genevois français qui progresse au rythme de 2,4 % par an en moyenne entre 2009 et 2014. C'est particulièrement vrai dans les aires urbaines d'Annemasse et de Thonon-les-Bains où la population des villes-centres reste stable tandis que les banlieues se densifient et que les couronnes périurbaines s'étendent. La communauté de communes du Genevois connaît en cela la plus forte croissance démographique d'Auvergne-Rhône-Alpes, avec une hausse de population, entre 2010 et 2015, de 4 points. Le Pays de

Gex suit la tendance (+3,2 %). Saint-Julien-en-Genevois et Gex comptent même parmi les cinq villes de plus de 10 000 habitants de la région affichant les plus forts taux de croissance (+3,5 % et +2,4 %).



NÉ EN SUISSE DE MÈRE FRANÇAISE

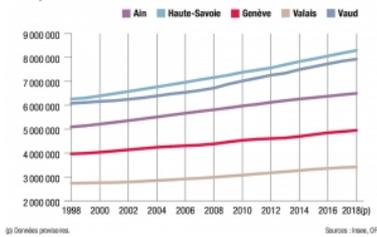
L'Ain appartient lui-aussi aux départements métropolitains à forte croissance démographique, 1,2 % par an entre 2010 et 2015, l'une des plus rapides de France métropolitaine grâce, notamment, à de fortes migrations (62 % de cette augmentation). Ces données acceptent cependant une nuance puisque, si les naissances enregistrées en France sont moins nombreuses que ce que la répartition par âge de la population pourrait laisser penser, le déficit de natalité s'explique surtout par les 600 naissances enregistrées chaque année en Suisse d'enfants dont la mère est domiciliée côté français. À l'inverse, les cinquantenaires quittent plus massivement le territoire suisse afin de préparer l'âge de la retraite en France.

UNE POPULATION JEUNE MAIS SEULE

Il n'en demeure pas moins que les populations sont jeunes sur ce bassin de vie. La communauté de communes Usse et Rhône compte 51 % de moins de 40 ans ; en Genevois, le seuil atteint 55 % tout comme sur l'agglomération d'Annemasse. En revanche, les densités diffèrent. On ne compte que 72 habitants/km² en bord du Rhône là où le Genevois cumule 286 hab/km² et le pays d'Annemasse atteint 1 141 hab/km². Ces oscillations ne sont pas étrangères aux variations de la taille moyenne des ménages. En 2014, 141 500 habitants de l'espace transfrontalier résident seuls, soit 36 % des ménages. La proportion est plus élevée dans le canton de Genève (40 %) que dans le district de Nyon (29 %) ou le Genevois français (de 32 %). Sur celui-ci, on dénombre en moyenne 2,33 occupants par logement en 2014. Les communes les plus peuplées, comme Annemasse, Gaillard, Saint-Julien-en-Genevois ou Ferney-Voltaire abritent majoritairement des ménages de petite taille (43 % ont entre 1,9 et 2,1 personnes/logement), des familles monoparentales qui cherchent souvent à se loger dans le parc social. À l'inverse, Échenevex dans l'Ain ou Étaux en Haute-Savoie hébergent davantage de couples avec enfants. Les familles y occupent la moitié des habitats. En Suisse, les ménages sont en moyenne plus grands, notamment

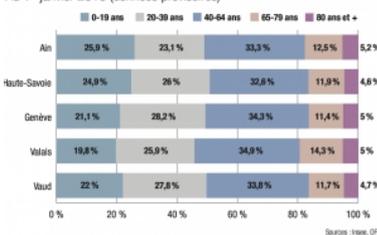
dans le district de Nyon, plus que dans le canton de Genève (2,49 contre 2,35 en 2014).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION
Au 1^{er} janvier



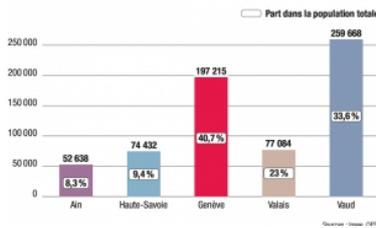
MOT CROISSANCE. CLÉ. L'Texte Le légende département ds graphiques de la Haute-Savoie de 300 signes est l'un max. des plus attractifs de France. En 20 ans, Exerspid sa poulation ulpa eosti s'es ommoluptaqui accrue de 32,6 de %, int. otamment Landit officie sous nimincit l'impulsion qui dolorem de la métropole voloreium genevoise. etur atur Avec autemquiam, plus de 203 800 habitants andamet exerit supplémentaires, maior con il enregistre la plus forte progression de la zone du

STRUCTURE DE LA POPULATION PAR ÂGE
Au 1^{er} janvier 2018 (données provisoires)



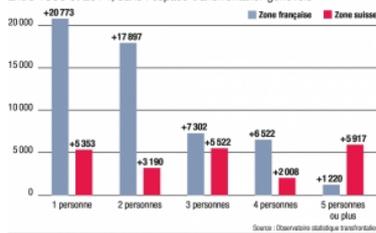
MOT DYNAMISME. CLÉ. L'Texte 83 légende % la population des graphiques de la région de 300 lémanique siges max. est âgée de moins de 65 ans. Trois personnes Exersid ulpa eosti sur ommoluptaqui cinq sont dans de la int. tranche Landit des officie 20-64 ans nimincit et qui près dolorem du quart voloreium a moins etur de 20 ans. atur Les autemquiam, deux départements andamet exerit français maiore dénombrent con proportionnellement plus de jeunes que leurs voisins suisses (25,3% contre 21,3 %).

EFFECTIFS DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE
En 2015



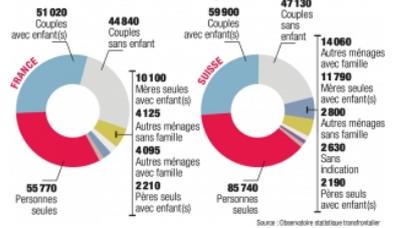
Sources : Insee, OFS signes max. Exerspid ulpa eosti ommoluptaqui de int. Landit MIXITÉ. officie La Suisse nmincit accueille qi dolommoluptaqui une proportion de beaucoup int. plus importante d'étrangers de la France. Le Landit cton officie de Genève nimincit dénombre qui dolorem à lui seul voloreium 197 215 étrangers, etur atur soit 2,6 fois plus que la Haute-Savoie et autemquiam, 3,7 fois plus que andamet l'Aï. 40,7 exerit % maiore de la population con genevoise est étrangère, contre 9,4 % de Source la population : xxxxxxxxxxxx haut-savoyarde.

CROISSANCE DU NOMBRE DE MÉNAGES
Entre 1999 et 2014, dans l'espace transfrontalier genevois



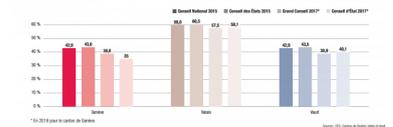
MOT PROGRESSION. CLÉ. L'Texte La légende croissance des graphiques urbaine de Genève d 300 se signes traduit max. par une hausse de 45,3 % du nombre Exerspid de ménages ulpa dans eosti le ommoluptaqui Genevois français de int. entre Landit 1999 et officie 2014. nimincit En qui 15 ans, dolorem la partie voloreium française etur de atur l'espace autemquiam, transfrontalier andamet genevois exerit a accueilli maiore plus conde 53 700 ménages supplémentaires, principalement des foyers d'une ou deux personnes (respectivement +20 773 et +17 897).

STRUCTURE DES MÉNAGES
En 2014, dans l'espace transfrontalier genevois



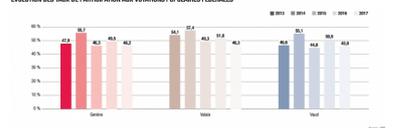
MOT SOLO. CLÉ. En 2014, L'Texte l'espace légende transfrontalier de graphiques genevois de 300 compte signs 398 max. 400 ménages (43,2% en France et Exerspid 56,8 % en ulpa Suisse). eosti ommoluptaqui Plus du tiers sont de composés int. Landit officie de ouples nimincit avec qui au dolorem mins un voloreium enfant (27,8 etur atur %) ou de autemquiam, familles monoparentales andamet exerit (6,6 maiore %). Les con fyers d'une personne, qui représentent 35,5 % des ménages, sont les plus représentés.

Taux de participation aux élections des trois cantons suisses



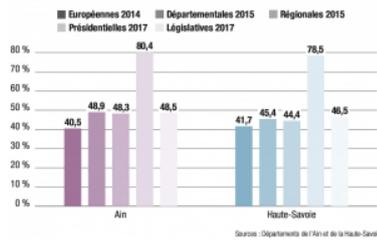
PARTICIPATION. C'est dans le Valais que les taux de participation sont les plus importants : ils ne descendent pas en-dessous de 57,5 %. À l'inverse, dans les cantons de Genève et Vaud, moins de la moitié des électeurs se déplacent. À Genève, le taux de participation chute à 35 % pour les élections du Grand Conseil 2018, un taux historiquement bas.

ÉVOLUTION DES TAUX DE PARTICIPATION AUX VOTATIONS POPULAIRES FÉDÉRALES



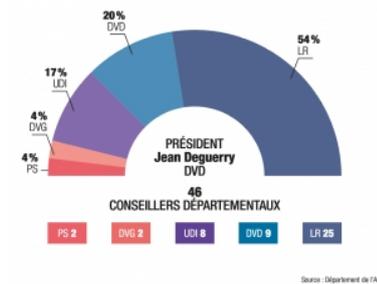
RÉGRESSION. En 2017, les trois cantons observent des taux de participation aux votations populaires similaires (environ 46 %). S'ils sont en baisse par rapport à 2016 (-3,3 points pour Genève, - 5,3 points pour le Valais et - 5 points pour le Vaud), ils restent néanmoins supérieurs à la moyenne de la Confédération (45,6 %).

TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS FRANÇAISES

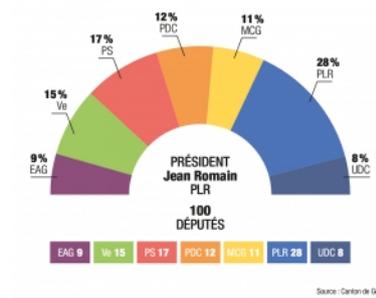


PRÉSIDENTIELLES. Les taux de participation aux élections présidentielles de 2017 sont les plus élevés des cinq dernières élections. Si l'Ain a un taux supérieur à la moyenne nationale (78,7 %), la Haute-Savoie se situe légèrement en-dessous. Les élections européennes de 2014 sont celles qui ont mobilisé le moins d'électeurs.

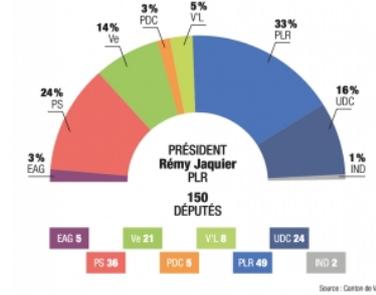
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIN



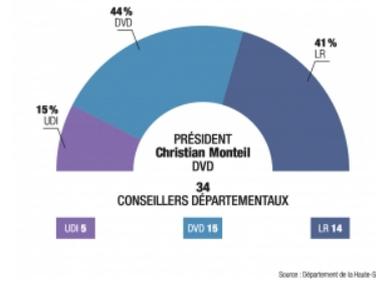
GRAND CONSEIL DU CANTON DE GENEVE



GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAOVIE



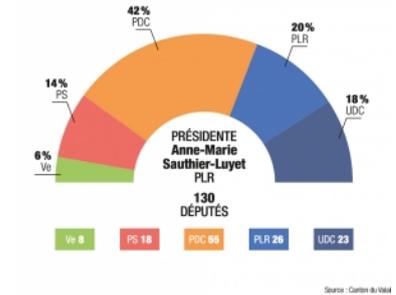
LISTE DES ABRÉVIATIONS

France	Suisse
LR: Les Républicains	PLR: Parti Libéral-Radical
DVD: Divers Droite	PS: Parti Socialiste
UDI: Union des Démocrates et Indépendants	Ve: Les Verts
DVG: Divers Gauche	MCG: Mouvement Citoyens Genevois
PS: Parti Socialiste	EAG: Ensemble à Gauche
	UDC: Union Démocratique du Centre
	PDC: Parti Démocrate-Chrétien
	VL: Vert Libéral
	IND: Indépendantiste

Source : Canton de Genève

ÉCHIQUIER POLITIQUE. Les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie sont historiquement très ancrés à droite. La Haute-Savoie ne dispose d'aucun élu de gauche et l'Ain de seulement 4 (8 % des élus). Côté suisse, les partis représentés sont plus nombreux, avec une présence non négligeable des écologistes, absents côté français. ■

GRAND CONSEIL DU CANTON DU VALAIS



par Raphaël Sandraz

De 1 263 000 à 1 363 000

C'est le nombre d'habitants qu'abriterait l'espace transfrontalier genevois en 2040, soit 25 à 35 % de plus qu'en 2015. Le Genevois français de l'Ain enregistrerait la plus forte progression (31 à 53 %), suivi par la partie haut-savoiarde, le district de Nyon et le canton de Genève (18 à 28 %).

De 116 % à 124 %

C'est l'augmentation estimée de la population de 80 ans et plus dans l'espace transfrontalier genevois entre 2015 et 2040, contre 10 à 24 % pour les 20-39 ans. Le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 âgées de 20 à 64 ans passerait alors de 24 en 2015 à au moins 36 en 2040.

2 pays, 2 systèmes

D'un côté un État très centralisé, la France avec son organisation administrative en départements, eux-mêmes intégrés dans de grandes régions. La récente loi Notre a redécoupé la carte régionale et redéfini les compétences des collectivités locales.

Ainsi la compétence économique ne relève plus des conseils départementaux. Ceux-ci sont élus pour une durée de six ans. Du côté suisse, l'organisation est celle d'un État fédéral qui donne une très large autonomie à ses 26 cantons et à leur grand conseil. Chacun a sa propre constitution et les organisations (durée des mandats ; nombre des élus) varient selon les cantons : cinq ans pour Vaud et Genève mais quatre pour le Valais.

Les droits politiques des habitants varient également selon les cantons et même d'une commune à l'autre, par exemple pour le droit de vote des étrangers. Outre les lois cantonales, les grands conseils se prononcent également sur les initiatives populaires et les pétitions soumises aux citoyens.



.ÉDITO/

12 ans ET PAS UNE RIDE

Ah, qu'elle est belle cette frontière qui sépare intelligemment une agglomération en deux, sinon en trois ! Qu'elle est efficace cette limite entre départements et cantons qui empêche toute une région de travailler en rond ! Pour être bien certains que Suisse romande et France voisine ne flirtent pas au-delà de ce qui est raisonnable et tolérable pour Berne et Paris, on a mis des montagnes pour délimiter chaque quant-à-soi, et pas n'importe lesquelles ! La chaîne du Jura d'un côté, aux murailles impressionnantes surtout lorsqu'elles sont enneigées, en face, l'épais massif alpin encore plus imposant et impénétrable. Et comme le travail fut mal fait, il est resté une brèche entre les deux chaînes, pour la colmater, on y coula un lac, et pas n'importe lequel ! Le plus grand d'Europe. Le Rhône fut encore appelé à la rescousse pour parfaire le travail. Et de fait, durant des siècles, le système fut bien verrouillé. Oh, quelques Comtes, Abbés ou Évêques tentèrent bien d'avoir un pied de chaque côté, mais sans grands résultats, au contraire, la barrière des États et même des religions s'ajoutèrent aux déjà solides barrières naturelles.

Les deux guerres du XX^e siècle ne réunirent pas plus les deux rives dans le même camp, et il fallut attendre les années 60 pour véritablement constater une porosité économique à un système si hermétique. Genève prend un essor international extraordinaire, le pays de Gex va se déruraliser en une génération et la Haute-Savoie va doubler en moins de trente ans, avec une expansion effrénée. Dès lors, Genève ne se suffit pas à

elle-même et importe de la France voisine ses besoins en main d'œuvre, alors même que la Haute-Savoie ne satisfait ses propres besoins qu'avec un transfert massif de ses ruraux vers l'industrie, le bâtiment, l'artisanat et les services. Le phénomène frontalier venait de naître. Très vite, la France voisine ne suffisait plus, l'aspiration s'est faite sentir beaucoup plus loin, sur des régions en crise, comme le Nord, et même des confins de l'Europe en construction. Et comme la Suisse n'autorisait pas ses hôtes laborieux à résider sur son territoire au demeurant inaccessible financièrement pour eux, elle inventa les migrants du quotidien, avec tous les effets positifs ou pervers que génère ce mouvement pendulaire d'une telle ampleur.

Mais pour autant, grâce ou malgré les quelque 50 000 "travailleurs frontaliers" dont le job est en Suisse (Genève, Vaud, Valais) et la résidence est "sur" France (Gex et surtout Haute-Savoie) peut-on véritablement parler d'une réelle région économique transfrontalière ? Force est bien de constater qu'hormis la consommation domestique induite par 50 000 salaires, ce qui n'est déjà pas rien (entre 3 et 3,5 milliards d'euros !) les échanges économiques à l'intérieur de cette zone restent faibles. En somme, un vrai bassin d'emplois, mais encore loin d'une vraie région économique.



Alain Veyret Directeur de la publication

Pourquoi ? Monsieur de La Palice dirait, à l'évidence, parce qu'il y a une frontière !!! Certes, ce n'est ni le rideau de fer de Berlin, ni le mur de béton de Cisjordanie et rares sont les passages où l'on doit décliner son identité. Mais les échanges économiques se révèlent beaucoup plus complexes avec des règles du jeu différentes : à commencer par celles de l'Union européenne qui s'appliquent en France et pas en Suisse, les formalités, pour ne pas dire le formalisme, restent contraignantes, les droits du travail et les fiscalités sont aux antipodes. Bref, on cause la même langue, on circule très facilement, mais pour le business, le chacun pour soi reste la règle la plus commune.

Bien entendu, de multiples organismes et institutions transfrontalières ont vu le jour et existent (trop peut-être) pour aménager les effets les plus saillants et parfois pervers de la frontière. Entre voisins de palier, des solutions souvent de bon sens sont trouvées, mais les syndicats d'immeubles, bernois ou parisiens, ne l'entendent pas toujours de cette

oreille. Parfois même, ils imposent des règlements de copropriété, telles les Bilatérales, sans même demander l'avis des propriétaires locaux. La frontière reste la frontière et comme toute frontière relève des États centraux.

La frontière et son corollaire inévitable, la méfiance, existent bel et bien et il passera encore beaucoup d'eau sous le pont du Mont Blanc avant qu'il en soit autrement, tant que la logique des systèmes gardera leur centre de gravité de part et d'autre du Léman. Il faudra encore et encore de la pédagogie, encore et encore plus de connaissance réciproque pour s'inventer un destin plus commun.

La prose ci-dessus date de... douze

ans, lors d'une précédente édition de la Frontière en chiffres de 2006 exactement. 12 ans et pas une ride, si ce n'est le phénomène des migrants frontaliers qui a doublé de volume et ses conséquences avec, qu'elles soient bénéfiques ou problématiques. 12 ans sans que véritablement la gouvernance de la frontière ne bouge d'un iota. 12 ans d'un quasi immobilisme sidérant et de repli sur soi.

À deux exceptions notables près : - l'émergence côté helvète d'un mouvement populiste stigmatisant le travailleur frontalier, générant une sale ambiance en même temps que des acrobaties politiques pour satisfaire les besoins évidents de l'économie genevoise.

- le second mouvement est à trouver

dans une salubre amélioration des transports à attendre de l'ouverture prochaine du Léman Express.

Pour le reste, 12 ans de tête à tête, de face à face ou de dos à dos, c'est selon.

Et il n'y a guère de raisons pour que les 12 années à venir voient autre chose. Au demeurant et globalement, la région ne se porte pas trop mal des deux côtés de la frontière. Les fonds dits frontaliers mettent aussi de l'huile dans les rouages les plus grinçants.

Mais les choses iraient tellement mieux avec un peu plus de reconnaissance réciproque, de dialogue et de confiance ! On peut rêver. ■



Un capital touristique franco-suisse à exploiter davantage

Entre lac et montagne, un programme associe des professionnels du tourisme, des chercheurs et des étudiants pour favoriser les synergies entre acteurs et parvenir à la valorisation de ce territoire touristique à fort potentiel. La mise en réseau et des programmes de formation professionnelle orientés montagne doivent permettre de développer le tourisme de la zone transfrontalière franco-suisse.

Avec son cadre naturel, l'espace frontalier franco-suisse dispose d'une offre touristique riche avec des activités sportives de pleine nature (randonnée, ski, parapente, nautisme, cyclisme...), de la culture, ou encore de la gastronomie. Outre le lac Léman et les grandes stations des Savoie, le territoire a de nombreux atouts comme les Monts Salève et Vuache, des plaines verdoyantes ou un bourg de campagne. Il est également situé au carrefour de Chamonix Mont-Blanc, d'Annecy et de Lyon, joignables par autoroute. Fort de son aéroport international, de ses lieux de réception et de sa capacité hôtelière, Genève s'est imposée comme une destination d'affaires qui compte.

Pour répondre aux nouvelles attentes de ces clientèles, les acteurs du secteur des deux côtés de la frontière sont réunis dans le programme européen Interreg V Transfrontour pour le développement de formations et de recherches autour de l'innovation et des services dans le tourisme. Ce projet propose aux professionnels du tourisme un service de coaching, des outils de formation, ainsi qu'une plate-forme d'échanges de bonnes pratiques. Pour élaborer un positionnement à l'échelle du futur pôle métropolitain du Grand Genève, l'Office de tourisme d'Annemasse, que le Léman Express mettra à 15 min du centre de la métropole, a fusionné

avec celui de Saint-Julien-en-Genève et multiplie les concertations avec Genève Tourisme. Transfrontour comporte également un partenariat avec le pôle tourisme de l'Université de Savoie-Mont-Blanc (USMB) pour favoriser les échanges entre professionnels, chercheurs et étudiants.

Une formation transfrontalière existe par ailleurs depuis 2013, un "Executive MBA" (EMBA) en innovation touristique, mis en place par l'IAE Savoie Mont-Blanc de l'USMB et Sciences Po Grenoble du côté français, ainsi que l'Institut de Tourisme de la HES-SO Valais et l'Institut universitaire Kurt Bösch à Sion du côté suisse.



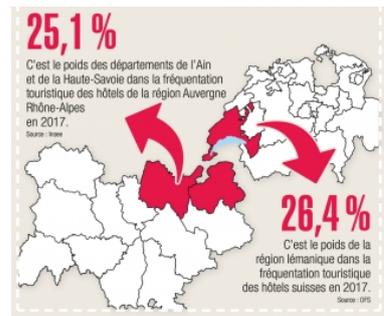
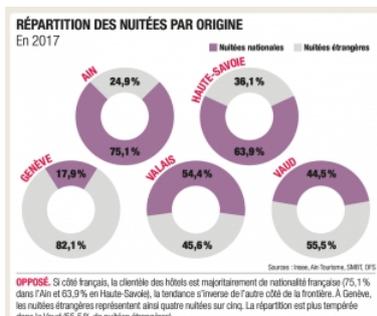
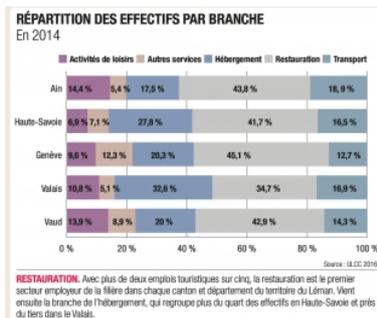
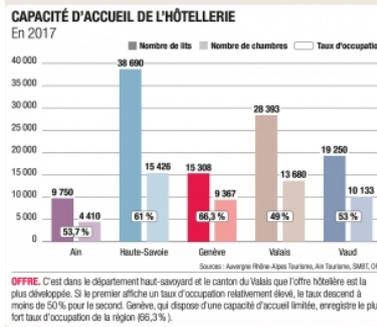
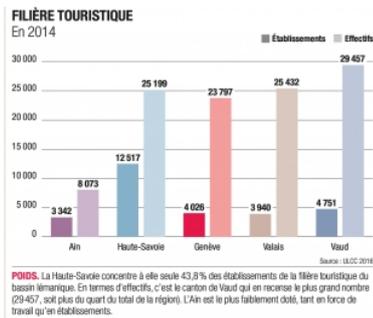
COOPÉRATION EN COURS ET À CONSTRUIRE

Mais sur le terrain, la seule expérience d'exploitation touristique transfrontalière existante est l'Association internationale des Portes du soleil qui gère le domaine skiable franco-suisse réunissant douze sta-

tions (cinq suisses et sept françaises) dans le massif du Chablais au sein des Alpes du Nord, au sud du lac Léman. Le projet a vu le jour en 1956, avec l'ambition de relier Super-Châtel à Morgins. Le nom des Portes du soleil date de 1965 et le premier forfait transfrontalier est né en 1976. Onze communes françaises et suisses ont construit de concert leur développement touristique en redimensionnant l'espace montagnard de part et d'autre de la frontière. Le domaine permet de pratiquer la randonnée et le VTT en été et le ski et les activités après-ski en hiver. L'association décline les initiatives transfrontalières, comme le "Pass Portes du soleil MTB VTT" utilisable dans neuf des stations ou le festival "Rock the pistes" qui existe depuis sept ans.

Au bord du Léman, la Fondation Genève Tourisme & Congrès tente d'activer la coopération transfrontalière. Avec le marketing territorial et l'enrichissement du catalogue touristique, c'est l'un des axes de développement mis en avant par l'organisme en recomposition depuis le printemps. Ce dernier a en effet renoncé à organiser les Fêtes de Genève en 2018 en raison d'un déficit budgétaire. En juin, Pierre Maudet, à la tête du gouvernement genevois, a souligné la nécessité de développer une promotion touristique commune, soulignant que le système des taxes de séjour existe des deux côtés de la frontière, et sur-

tout qu'un touriste de passage à Genève voudra également voir le Mont-Blanc. C'est notamment le cas des clientèles asiatiques de plus en plus nombreuses à visiter la cité de Calvin. Pour ces touristes, les deux offres touristiques, française et suisse, sont complémentaires et ne font qu'une. ■



par Dorothee Thénot



Vers une mobilité transfrontalière durable ?

Pour répondre à une forte croissance économique et démographique, une nouvelle offre transfrontalière de transports publics, intégrant le Léman Express (réseau express régional franco-valdo-genevois), un réseau de tramways et de bus à haut niveau de service, doit proposer une alternative crédible à la voiture, et permettre de limiter les phénomènes de congestion, de pollution et de nuisance.

Pour 45 % de la population franco-valdo-genevoise, la mobilité est une préoccupation majeure. (enquête "Grand Genève, sa population et son désir de vivre ensemble", présentée par la HES-SO Genève en avril 2018). Sur le territoire du Grand Genève, la population a augmenté de 37 % en 25 ans. Or 66,1 % des emplois sont situés à Genève, alors que seulement 25,3 % sont en France. Résultat, les déplacements aussi sont en hausse alors que 55 % des déplacements frontaliers sont pendulaires. Et pourtant, sur le territoire transfrontalier, l'offre de transport est incomplète avec un réseau ferroviaire suisse et un réseau ferroviaire français sans réelle connexion, et des axes routiers saturés. Des projets concernant la mobilité ont été lancés pour proposer une alternative à l'utilisation de la voiture et compléter l'offre de transport avec des bus à haut niveau de service, le Léman Express (anciennement CEVA : Cornavin, Eaux-Vives, Annemasse), le tram Annemasse-Genève, des parkings relais P+R et la voie verte du Grand Genève. Les investissements concernent les principaux axes de déplacements transfrontaliers entre le Canton de Genève et le Genevois français. Avec une mise en service prévue en décembre 2019, le Léman Express (RER franco-valdo-genevois) reliera les pôles majeurs de l'agglomération du Grand Genève. Le projet comprend la création d'un nouveau tronçon ferro-

viaire de 16 km entre la gare de Cornavin à Genève et Annemasse, permettant la connexion des réseaux ferroviaires suisse et français. Le Léman Express reliera 45 gares sur 230 km de réseau. Il a nécessité la réalisation et l'aménagement de plusieurs gares (Lancy-Pont-Rouge, Bachet-de-Pesay, Eaux-Vives, Champel, Chêne Bourg, Cornavin et Annemasse). Celle d'Annemasse a subi une totale transformation en un Pôle d'Échange Multimodal, pour devenir la 5^e gare de la région avec un train toutes les 10 minutes et 50 000 voyageurs par jour. La jonction symbolique des rails du réseau suisse et français du Léman express y a eu lieu en novembre 2018.

RENFORCER L'OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS



Des tensions existent néanmoins entre Suisses et Français au sujet du financement d'autres projets transfrontaliers de mobilité. En septembre 2018, la Confédération a annoncé qu'elle avait décidé de réduire à 38,8 millions sa contribution aux

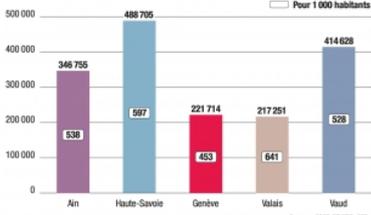
projets d'agglomération du Grand Genève. Elle ne cofinancerait notamment pas la phase 2 de l'extension du tram Genève-Annemasse et le prolongement du tram genevois vers Saint-Genis-Pouilly (Ain). Ce dernier projet vise à renforcer la desserte du Cern, organisation internationale en plein développement. En réaction, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ain et la Communauté de communes du Pays de Gex ont présenté un projet d'un bus à haut niveau de service entre la frontière et Saint-Genis-Pouilly, à la place du tram, cofinancé par les trois collectivités.

La desserte en transports publics du Chablais sera renforcée par l'installation d'un bus à haut niveau de service (BHNS) entre Thonon et Genève sur la RD 1005 prévue d'ici 2019, alors que le projet d'autoroute Machilly-Thonon est désormais lancé pour désenclaver le Chablais. Il y a 117 P+R (existants ou projets) sur le Grand Genève, répartis principalement sur ces deux offres de transports publics. À long terme (après 2026), l'offre P+R augmentera de 76 %, pour proposer 18 500 places (une hausse de 8 000 places par rapport à aujourd'hui). Cette augmentation est plus marquée dans le Genevois français, l'Ain et la Haute-Savoie. Enfin, la voie verte du Grand Genève dédiée aux vélos et aux piétons, reliera la Haute-Savoie et le Pays-de-Gex en

passant par le centre de Genève. Sur 12 km depuis la frontière suisse jusqu'à Bonne, des voies réservées de 3 à 5 mètres de large permettent d'insérer une "composante verte" dans un tissu urbain dense. ■

PARC AUTOMOBILE

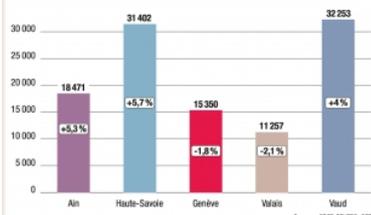
Nombre de voitures particulières en 2017



CARBURANT. Malgré la diversité des territoires, peu de différences existent en nombre de véhicules par habitant. Les cantons et départements se distinguent davantage par le type de carburant utilisé. Si les voitures diesel représentent 66 % du parc côté français, la part chute à 27,8 % côté suisse, où 70,2 % des véhicules roulent à l'essence.

IMMATRICULATIONS DE VOITURES NEUVES

En 2017



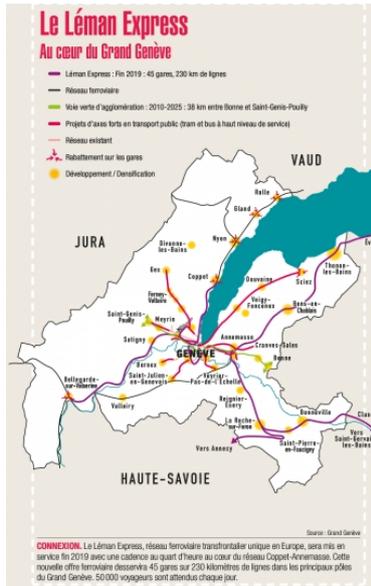
SENS CONTRAIRE. En 2017, le nombre de voitures nouvellement mises en circulation a reculé dans les cantons de Genève et du Valais, dans la même lignée que la Suisse dans son ensemble (-1,3%). À l'inverse, les immatriculations de voitures neuves ont progressé dans l'Ain et la Haute-Savoie, suivant la tendance française (+4,8%).

DÉBITS AUTOROUTIERS LES PLUS IMPORTANTS

Trafic journalier moyen en 2016

N°	LOCALISATION	FRÉQUENTATION
Ain	A42 Miribel - Saint-Maurice-de-Beynost	60 805
	A42 La Bosse Montluet	58 301
Haute-Savoie	A40 Annemasse	51 173
	A41 Saint-Julien-en-Genevois	49 834
Genève	A1A Colovrex - Aéroport	61 163
	A1A Plan-les-Ouates	44 079
Valais	A9 Martigny	41 898
	A9 Saint-Maurice	41 282
Vaud	A1 Crissier	113 339
	A1 Renens	107 391

CHARGÉ. Le trafic autoroutier en Haute-Savoie s'est accru de 4,3% en 2016. La plus forte progression concerne l'A41 entre Bardonnex et Saint-Julien-en-Genevois (+4,5%). Avec en moyenne 43 000 véhicules par jour, la douane de Bardonnex, qui relie notamment Archamps Technopole et la Zone Industrielle de Plan-les-Ouates, est la plus chargée d'Europe.



LONGUEUR DU RÉSEAU ROUTIER

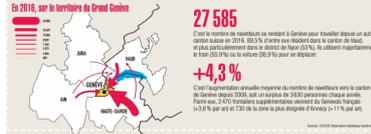
En km

	AIN	HAUTE-SAOVIE
Autoroutes	232	173
Routes nationales	0	28
Routes départementales et communales	13 004	9 062
Longueur totale	13 236	9 263

	GENÈVE	VALAIS	VAUD
Routes nationales	27	104	205
Routes cantonales	266	1 866	2 136
Routes communales	1 064	2 228	5 370
Longueur totale	1 357	4 198	7 711

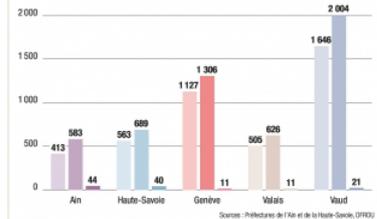
ROUTES. Le réseau routier du bassin lémanique s'étend sur 35 765 kilomètres, 22 499 côté français et 13 266 côté suisse. Le réseau des routes départementales, cantonales et communales en constitue la majeure partie (34 996 kilomètres). L'Ain et la Haute-Savoie disposent de 405 kilomètres d'autoroutes, contre 336 pour les cantons suisses.

Flux domicile-travail des frontaliers et nouveaux intercantonaux



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En 2017



MORTALITÉ. Si le nombre d'accidents et de blessés rapportés est plus important dans les cantons suisses, le nombre de tués est en revanche beaucoup plus faible qu'en France. En 2017, 44 personnes ont ainsi perdu la vie sur les routes de l'Ain, soit deux fois plus que dans le Vaud et quatre fois plus qu'à Genève et dans le Valais.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN

Mouvements de passagers en service régulier en 2017

STATION	PASSAGERS	VARIATION 2016-2017
Canton de Genève	238 697	+4%
Nyon	378 094	+7,8%
Lausanne - Ouchy	1 627 593	+3,8%
Vevey	136 365	+5,6%
Montreux	152 330	+9,7%
Château de Chillon	65 485	+9,6%
Villeneuve	27 800	-0,6%
Le Bourget	43 134	-1,5%
Évian	999 671	+4,2%
Thonon	403 632	+1,5%
Yvoire	420 497	+8%
Autres stations	131 360	+3,3%
Passagers transportés	2 312 382	+4,6%

CRUSSIANCE. En 2017, avec le dynamisme touristique et l'accroissement du nombre de frontaliers, le OGN a franchi la barre des 2,3 millions de passagers. En 5 ans, le nombre de passagers aux heures de pointe s'est respectivement accru de 5,1%, 3,4% et 12,4% sur les lignes transfrontalières Évian - Lausanne, Thonon - Lausanne et Nyon - Yvoire.

TRAFIC DE VOYAGEURS À LA GARE ROUTIÈRE DE GENÈVE

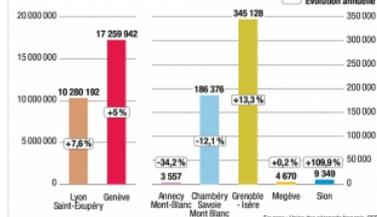
Billets vendus en service régulier en 2017

DESTINATION	PASSAGERS	VARIATION 2016-2017
Cruzeilles - Annecy	20 914	-3,2%
Annemasse - La Roche - Annecy	4 039	-3%
Thonon - Saint-Gingolph	18 990	-3,9%
Thonon - Morzine - Châtel	124	-11,4%
Les Gets - Avoriaz	1 218	-7,2%
Le Fayet - Chamorixhe	22 688	+55,7%
Tarentaise	2 400	-6,7%
Autres stations régionales	3 384	+2,8%
Grenoble - Nice - Marseille	4 389	-34,3%
Espagne	480	-48,1%
Portugal	515	+6,4%
Autres destinations internationales	5 917	-1,1%
Total	85 658	+1,7%

ATTRACTIVITÉ. En 2017, le nombre de titres de transport vendus à la gare routière de Genève a dépassé les 85 000, soit une hausse annuelle du trafic de voyageurs en service régulier de 1,7%. La Haute-Savoie est une destination phare. Les raisons vers le Fayet - Chamorixhe et Cruzeilles - Annecy représentent plus de la moitié des billets vendus.

FRÉQUENTATION DES AÉROPORTS

Nombre de passagers en 2017



DUO. Avec respectivement 17,3 et 10,3 millions de passagers en 2017, Genève et Lyon sont les deux principaux aéroports de la Suisse romande et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Au niveau national, Lyon est le quatrième aéroport français derrière Roissy Charles-de-Gaulle, Orly et Nice Côte d'Azur, et Genève se place en deuxième position derrière Zurich.

par Dorothee Thénot

